

### *Situation*

Le 19/11/2015, le CA de l'Association a demandé à André Sauge de prendre contact avec les membres qui composent le Conseil Scientifique (CS) pour leur demander s'ils pensaient continuer d'en faire partie au vu des modifications qu'il paraissait souhaitable de lui apporter, après quelques années de fonctionnement. C'est dans ce contexte que j'ai été contacté pour faire partie de ce conseil et en devenir le coordinateur.

Le souhait du CA de voir modifiées les activités du CS a été en grande partie motivé par le compte rendu de la réunion du CS du 25/10/2014 rédigé par sa coordinatrice, Éliane Escoubas, que des raisons de santé ont amené, depuis, à interrompre ses tâches. Lors de cette réunion, Éliane Escoubas avait fait un point précis sur les activités et les projets d'activité du Conseil (de ses membres) et sur ce qui, à ses yeux, devait évoluer. Elle mentionnait, entre autre, le fait que *trop* de personnes composaient le CS, qu'elles étaient *trop* dispersées géographiquement pour parvenir à se réunir toutes assez régulièrement et que bon nombre d'entre elles étaient *trop* occupées par ailleurs pour consacrer du temps à l'Association. Mais Éliane Escoubas ajoutait en outre que les buts poursuivis par un CS au sein d'une association demandaient à être précisés.

Le courriel envoyé le 8 janvier 2016 à tous les adhérents par André Sauge est on ne peut plus précis. Il m'y est demandé de « redéfinir un cahier des charges, des objectifs précis et de recomposer un groupe ». Toutefois, la recomposition d'un groupe que deux personnes ont spontanément proposé de rejoindre, ne me semble pas être le problème principal, mais la redéfinition des objectifs, si. La redéfinition d'un cahier des charges vient en dernier.

### *Objectif du CS au sein de l'Association*

Je crois que le CS a un seul objectif, non pas plusieurs, le même que celui de l'Association : faire connaître la pensée de Henri Maldiney à qui l'ignore et, pour cela, faciliter l'accès aux différents lieux où elle s'est formée et existe (œuvre publiée, cours, conférences, interventions dans des milieux non universitaires, archives sonores ou visuelles, etc...). Le CS sert cet objectif en privilégiant deux moyens « scientifiques » pour l'atteindre.

Au CS, incomberaient la formulation des thèmes des colloques (un tous les deux ans ?), la rédaction des argumentaires, les appels à contribution, le choix des intervenants, la participation aux recherches de financement, les suites éventuelles (publication, quelle qu'en soit la forme). Le partenariat avec des institutions universitaires serait privilégié\*.

Au CS, incomberait par ailleurs la publication (sur le site de l'association ?) des cours de Maldiney, sous une forme qui pourrait s'inspirer de celle des leçons de linguistique de Gustave Guillaume (année, par exemple, 1977-1978, une lettre, A, B ou C, correspondant au type de cours dispensés par Maldiney (métaphysique, esthétique, anthropologie), un chiffre romain indiquant s'il s'agit d'un premier cours (I) ou d'une reprise d'un cours déjà prononcé (II, III ou IV...), sans qu'il soit nécessaire dans ce cas de publier le ou les cours en question. La tâche consisterait à établir, s'il y a lieu, le texte (deux personnes peuvent s'y atteler, l'une d'entre elles n'étant pas nécessairement

membre du CS, mais intéressée et compétente, toutes deux très attentives aux rapports entre le manuscrit ou le tapuscrit et l'édition préparée). La révision du texte pourrait être faite par deux autres personnes de même que la composition d'un index. Viendrait après la mise en ligne du cours.

Le CS pourrait être amené à répondre aux éventuelles demandes d'avis sur la valeur scientifique des conférences ou articles de Maldiney mis en ligne sur le site de l'Association ou dans la revue *L'Ouvert*. Ces éventuels avis seraient évidemment fonction des compétences des membres qui constitueront le CS. L'organisation et le fonctionnement des séminaires ou ateliers ne seraient donc pas chapeautés par le CS. En revanche, on peut imaginer que leurs organisateurs présentent leur projet lors de l'AG de l'Association et fasse un bilan annuel mentionnant, par exemple, les publics touchés (étudiants, doctorants ...).

### *Composition du CS*

Le nombre des membres du CS, cinq ou sept, est fixé par le CA. Il serait bon que ce nombre corresponde à peu près à celui des champs disciplinaires traversés par la pensée de Maldiney et que la variété de ces champs soit reflétée autant que possible dans le CS. Idéalement, il serait donc souhaitable que parmi les membres du CS il y ait des personnes compétentes qui puissent apprécier l'héritage de la pensée grecque et de la pensée allemande dans la formation de celle de Maldiney et, bien évidemment, ses contributions au développement d'une anthropologie phénoménologique, psychiatrique, à l'esthétique, son rapport à la linguistique.

La composition d'un CS restreint à sept personnes n'empêche nullement que d'autres soient invitées ponctuellement, du fait de leur compétence, pour aider à le CS à réaliser ses projets, et encore moins, que deux soient des invités permanents, le président de l'Association ou son délégué, le directeur de la revue *L'ouvert* ou son représentant.

Les objectifs de travail du CS sont, je crois, assez définis et le nombre ainsi que la qualité des membres, suffisamment précis, pour que puissent, en toute clarté, exprimer leur désir d'en faire partie, celles et ceux qui veulent mettre un peu de leur énergie et de leur temps au service de la promotion d'une pensée qui aura été décisive pour leur formation et, probablement, leur existence.

*Cahier des charges.* (À revoir)

Yannick Courtel  
Pr de philosophie, faculté de théologie catholique  
Université de Strasbourg

\* Lors de la réunion du bureau du CA du 24/03/2016, deux thèmes de colloque ont été évoqués, l'un, plutôt large, sur la contribution de Maldiney à l'anthropologie avec ses déclinaisons dans les domaines philosophiques et psychologiques (fin 2017 ou début 2018 ?), l'autre, plus étroit, sur les rapports entre parole et langue en philosophie (2020 ?).

